



Protocole d'évaluation pour le cycle terminal

Cette note de cadrage est demandée par l'Education nationale dans la continuation de la réforme du baccalauréat.

Le projet de Gerson doit conserver toute sa pertinence avec comme finalité le bien et la réussite des élèves qui nous sont confiés pour un temps. Nous devons toujours allier : exigence, accompagnement et engagement.

Tous les DST ou examens blancs doivent être passés.

I/ le cadre général du baccalauréat général

A/ la répartition des notes

Le cadre de notation du baccalauréat est simplifié : les enseignements sont évalués soit en contrôle continu soit en épreuve ponctuelle.

- Les six épreuves finales représentent 60% des coefficients au titre des enseignements obligatoires : épreuves anticipées de français, de mathématiques en Première, l'épreuve de philosophie, deux épreuves d'enseignement de spécialité de Terminale et le « Grand Oral ».
- Les autres enseignements obligatoires, représentant 40% des coefficients : l'enseignement de spécialité suivi uniquement en classe de Première ; l'histoire-géographie, l'enseignement scientifique dans la voie générale, les mathématiques dans la voie technologique, la langue vivante A, la langue vivante B et l'enseignement moral et civique. L'EPS est notée à travers trois épreuves ponctuelles à la fin de chaque trimestre de l'année de Terminale.

Les enseignements optionnels de Première et de Terminale donnent lieu à une moyenne annuelle affectée de coefficients pour la prise en compte pour le baccalauréat.

Les 40% de la note du baccalauréat issus des enseignements obligatoires sont calculés à partir des résultats obtenus en classe pendant les deux années du cycle Terminal. Cette note sera constituée de la moyenne des moyennes trimestrielles.

Pour avoir du sens et être réellement représentative du niveau d'un élève, en particulier en tant que candidat au baccalauréat, une moyenne doit nécessairement être construite à partir d'une pluralité de notes. Les moyennes sont attribuées par les professeurs. Les équipes pédagogiques ont défini collectivement les travaux qui sont à prendre en compte dans les moyennes.

Afin que cette moyenne soit cohérente et fiable, il faut au moins trois évaluations différentes par trimestre.

B/ l'évaluation en contrôle continu et pour le LSL (livret scolaire du lycée) et Parcoursup

Par souci d'équité entre les candidats au baccalauréat et sur Parcoursup, les élèves doivent tous être évalués de la même façon. Les élèves doivent être présents à toutes les épreuves organisées par l'établissement et ses professeurs. Les coefficients affectés à chaque épreuve sont donnés par le professeur de la classe.

Tout DST ou tout oral manqué pour des raisons de santé (certificat médical obligatoire) devra être rattrapé dès le retour de l'élève. Le professeur pourra redonner le même devoir ou changer de sujet, à sa convenance.

Pour les interrogations faites en classe, le professeur décidera si l'élève devra refaire l'interrogation à son retour de maladie ou non. Il n'est pas obligatoire d'organiser une interrogation de rattrapage mais le professeur peut l'exiger pour une bonne représentation du niveau de l'élève.

Le cas particulier de l'Education Physique et Sportive :

Les évaluations se font sur la dernière séance du cycle. En cas d'absence le jour de l'évaluation, celle-ci, doit être justifiée par un certificat médical. En cas d'absence de ce dernier la note de zéro sera attribuée à l'élève.

En cas d'absence justifiée, un rattrapage pourra être éventuellement envisagé dans la mesure du possible (installation et professeur disponible), avec obligation d'y participer.

La triche en évaluation :

- Si un élève est pris en situation de triche lors d'une évaluation en classe ou en DST, la note de zéro lui est attribuée, sans rattrapage possible.
- Si un élève rend une copie dans laquelle des passages ne reflètent pas un style habituel, l'établissement peut procéder à une interrogation de vérification des acquis dans les jours qui suivent ce rendu de copie, sans prévenir l'élève en amont. Si l'élève n'est pas capable de reproduire ce qui a été écrit lors de l'évaluation, une note de 0/20 lui est attribuée.

Approuvé par les professeurs coordinateurs.



Philippe Person
Directeur